MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

SERVICE CIVIQUE
Une mission pour chacun au service de tous

Dossier de demande d'agrément au titre de l'engagement de Service Civique

Fiche « mission »

(Une fiche par type de mission)

Version : avril 2018

NB : cette fiche peut faire l'objet d'échanges avec l'autorité administrative en charge de l'instruction de la demande et être modifiée. Seule la description de la mission figurant dans l'agrément fait foi.

Pour les missions à l'étranger de plus de 3 mois hors de l'Union européenne, il vous appartient de demander un avis consultatif auprès de France Volontaires ou du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (cf. dernière page). Après réception de cet/ces avis adresser l'ensemble du dossier à l'autorité administrative compétente.

➔ Intitulé de la mission

Accompagner les publics dans l'appropriation des actions et des politiques publiques jeunesse et engagement de l'Etat

➔ Lieu(x) de réalisation de la mission :

☐ **France :**
- ☐ Commune(s) :
- ☐ Département (s) :
- ☐ Région(s) :
- ☒ Collectivité d'outre-mer : Nouvelle-Calédonie
- ☐ France entière

☐ **Union Européenne**

☐ **Hors Union Européenne**

➔ Thématique principale dans laquelle s'inscrit la mission (<u>choisir un seul thème</u>)

☒ Solidarité (1)
☐ Santé (2)
☐ Education pour tous (3)
☐ Culture et loisirs (4)
☐ Sport (5)
☐ Environnement (6)
☐ Mémoire et citoyenneté (7)
☐ Développement international et action humanitaire (8)
☐ Intervention d'urgence (9)

➔ Dans quel contexte ou projet s'intègre la mission ? A quel objectif d'intérêt général répond-elle ?

Dans le cadre des missions d'intérêt général, conçues et mises en œuvre par le ministère de l'intérieur, le ou la jeune engagé(e) est amené(e) à contribuer à la réussite des actions en découlant par une démarche proactive envers les publics concernés afin de favoriser leur implication et leur adhésion et in fine de concourir à la réussite de ces actions.

➔ Quelles seront les activités confiées aux volontaires (à détailler) ?

Le ministère de l'intérieur, notamment en charge de l'administration territoriale de l'Etat, concourt à la mise en œuvre des politiques territoriales de l'Etat. A ce titre, les services déconcentrés de l'Etat, notamment le Haut-Commissariat de la République en Nouvelle Calédonie est en charge de conduire des actions spécifiques visant entre autres à lutter contre la fracture sociale, l'exclusion et à favoriser la participation citoyenne. Ces missions de cohésion sociale

conduisent le ou la jeune engagé(e) à informer et accompagner les différents publics concernés par le dispositif du Service Civique :

Différents axes de mission sont proposés comme :
1) La valorisation de l'engagement des jeunes engagés par la mise en place d'avantages dédiés.
2) Quelles perspectives personnelles et professionnelles pour les jeunes après une mission de Service Civique ?
3) La connaissance du dispositif Service Civique à destination des structures d'accueil

Dans le cadre de ces thématiques le ou la jeune engagé(e) sera amené(e) à :
- participer à la mise en place d'une enquête notamment en rencontrant des jeunes en Service Civique
- participer au recueil et à l'analyse d'informations
- contribuer à des propositions d'actions innovantes
- participer à l'organisation de rencontres, d'événements
- participer à l'élaboration de supports de communication et/ou de supports pour valoriser la parole des jeunes
- prendre part à l'accompagnement des structures agréées

Le ou la jeune engagé(e) sera intégré(e) à l'équipe Service Civique du Bureau de l'Action Interministérielle et accompagné(e) dans ses misssions par le référent Service Civique ainsi que par d'autres membres de l'équipe. Afin d'appréhender au mieux la philosophie et les enjeux du dispositif, la mission comprendra une part d'activités réalisées sur le terrain à la rencontre des différents acteurs du dispositif.

➔ **De quelle manière cette mission complètera, sans s'y substituer, les actions assurées par les salariés, agents publics, stagiaires et bénévoles de la structure ?**

Le ou la jeune engagé(e) vient compléter le dispositif existant et apporte un point de vue et une expérience extérieure à l'institution. Il ou elle investit des champs partiellement ou non couverts par les services de l'Etat.

➔ **Nombre indicatif annuel de volontaires susceptibles d'être accueillis par votre organisme pour cette mission :** 1

➔ **Quelles seront les modalités mises en œuvre pour permettre aux volontaires d'avoir une expérience de mixité sociale au cours de cette mission?**

En contact avec les différents bénéficiaires du Service Civique ou potentiels bénéficiaires, le ou la jeune engagé(e) sera ainsi confronté(e) à la diversité du public, ainsi qu'aux agents de différents services du Haut-Commissariat, des partenaires institutionnels et associatifs.

➔ **En quoi la mission proposée est-elle accessible à tous les jeunes ?**

La mission proposée est accessible à tous les jeunes. Il est avant tout demandé aux jeunes de faire preuve de motivation, d'engagement et de bonne volonté.

➔ **Cette mission prévoit-elle l'accueil de volontaires de nationalité étrangère venant effectuer un Service Civique en France ?**

☐ Oui ☒ Non